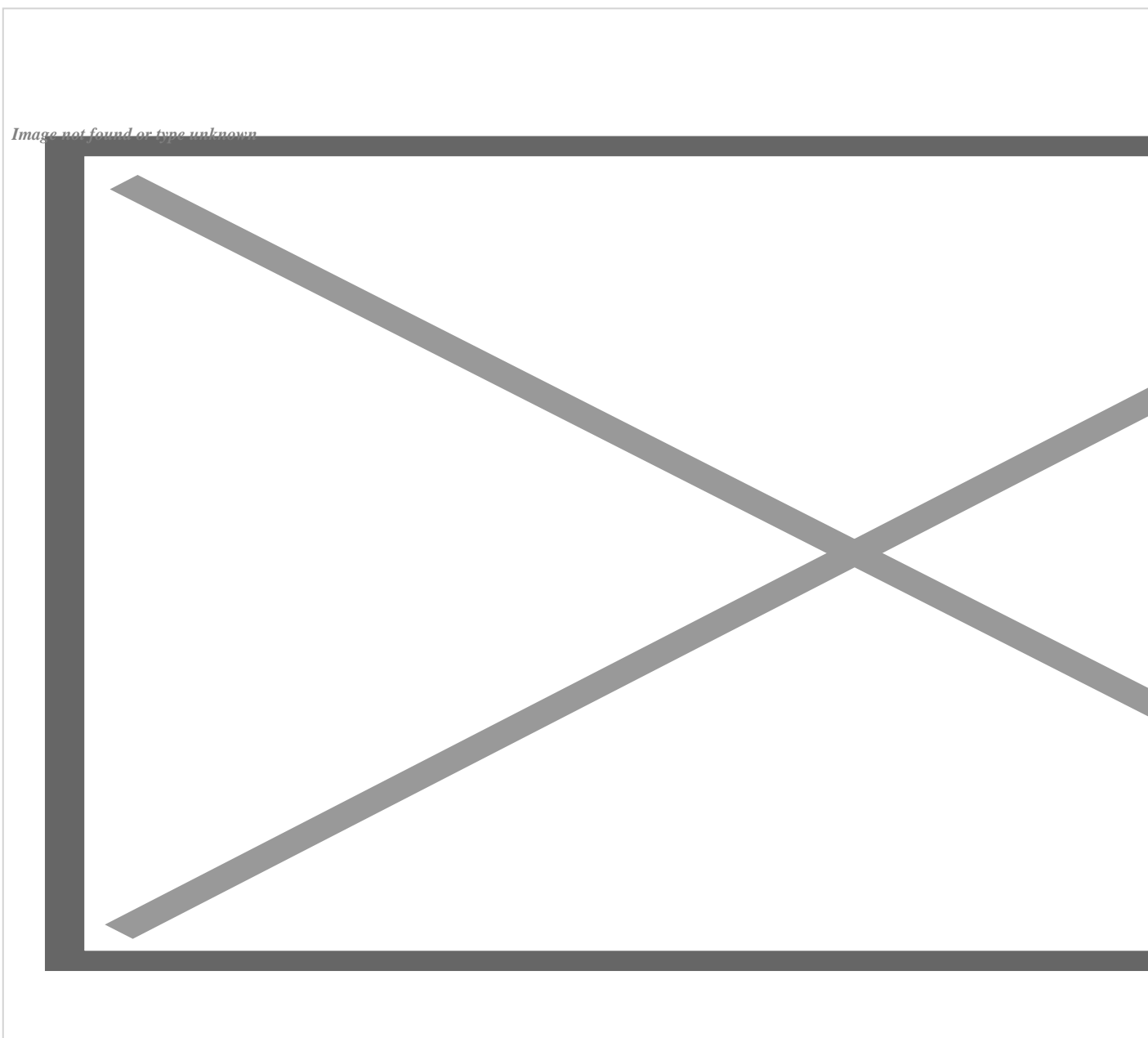


Le Venezuela rejette la décision de l'UE de prolonger les mesures coercitives



La Havane, 14 novembre, (RHC)- Le Venezuela a rejeté ce qu'il a appelé la décision arrogante et illégale de l'Union européenne (UE) de prolonger, jusqu'au 14 mai 2024, les mesures coercitives unilatérales et illégales contre son peuple.

Un communiqué du ministère des Affaires étrangères souligne que cette mesure "les empêche de participer aux processus politiques vénézuéliens", car elle viole les principes sacrés de la Constitution et transgresse les normes décrites dans la Charte des Nations Unies.

Avec cette décision, l'Union européenne reflète une fois de plus devant la communauté internationale la continuité de sa politique d'ingérence dans les affaires intérieures de la République bolivarienne, avec l'application de mesures "dégradantes, nuisibles et injustes", souligne le communiqué.

Le texte réitère le contenu de la résolution de l'ONU approuvée par la majorité des États membres le 7 novembre, qui souligne que les mesures coercitives unilatérales sont contraires au droit international, au droit humanitaire international, à la Charte des Nations Unies et aux normes et principes régissant les relations pacifiques entre les États.

Le Venezuela réaffirme "la solidité de sa démocratie et de ses institutions" et continuera d'exiger la cessation définitive de ces mesures, dont les conséquences et l'impact négatif affectent la possibilité d'un dialogue constructif et respectueux entre les États.

Le communiqué exhorte également l'Union européenne à éviter les pratiques colonialistes avec des États souverains tels que la République bolivarienne et à "créer des espaces positifs de coopération pour faire face efficacement aux défis et aux enjeux communs".

Source : Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/339272-le-venezuela-rejette-la-decision-de-lue-de-prolonger-les-mesures-coercitives>



Radio Habana Cuba